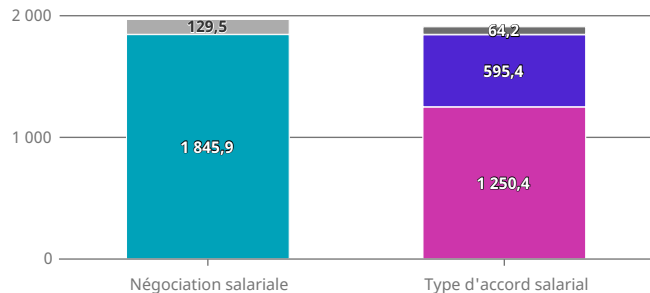
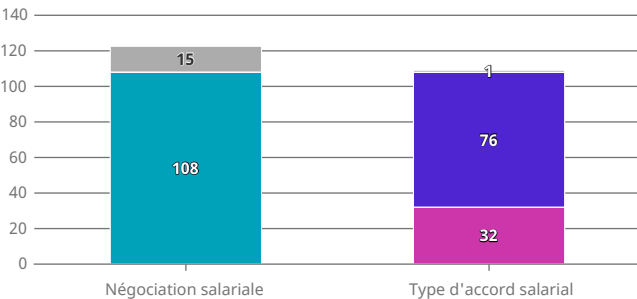


Conventions collectives de travail (CCT)¹ selon le résultat des négociations salariales pour 2025

Nombre de CCT

Personnes salariées assujetties, en milliers

■ Négociation salariale ■ Pas de négociation salariale ■ Accord sur les salaires minimaux ² ■ Accord sur les salaires effectifs et minimaux²
■ Accord sur les salaires effectifs ■ Pas d'accord salarial



¹ Conventions collectives de travail contenant des dispositions normatives et concernant au moins 1 500 personnes

² Y compris les CCT dans lesquelles des salaires minimaux sont fixés pour la première fois ou sont modifiés dans leur composition
(adaptation des salaires minimaux non calculable)

État des données: 30.10.2025

Source: OFS – Enquête sur les accords salariaux

gr-f-03.05.01

© OFS 2025